

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 23/24

22^e année • mercredi 5 juin 2019

l'hebdomadaire du syndicat **unia**

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

Grève féministe, grève du climat, lutte commune?



NEIL LABRADOR

La convergence de la lutte des femmes et de celle des jeunes était à l'ordre du jour d'un débat tenu la veille de la nouvelle grève pour le climat du 24 mai. Une mobilisation qui a rassemblé des milliers de personnes dans les grandes villes de Suisse, comme ici à Lausanne. Alors que s'éveille une volonté de changer la société, l'idée d'un combat conjoint est lancée. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

En avant toute(s)!

Sylviane Herranz

Plus que neuf jours. Neuf jours pour mobiliser, organiser, expliquer et se rassembler. Neuf jours jusqu'à ce fameux vendredi 14 juin, journée de grève et d'actions des femmes pour l'égalité, contre les discriminations, contre les violences. Dans toutes les villes du pays, et parfois les villages, c'est l'effervescence. Cette journée historique s'inscrit dans le long combat des femmes pour l'égalité des droits et des salaires. C'est le 14 juin 1981, dix ans après l'obtention du droit de vote féminin, que le peuple acceptait l'inscription d'un nouvel alinéa dans la Constitution, qui venait compléter l'ar-

ticle 4 affirmant que tous les Suisses sont égaux devant la loi. Cet ajout précisait: «L'homme et la femme sont égaux en droits. La loi pourvoit à l'égalité, en particulier dans les domaines de la famille, de l'instruction et du travail. Les hommes et les femmes ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale.» Une avancée gigantesque dans un pays où le mari était encore «chef» de l'union conjugale... Une avancée qui, depuis bientôt 40 ans, tarde à se concrétiser dans les faits. Malgré la première grève des femmes du 14 juin 1991, et malgré l'entrée en vigueur, cinq ans plus tard, de la Loi sur l'égalité qui interdit toute discrimination. C'est que le poids des préjugés et celui du système économique plombent tout progrès.

Au moment où les femmes suisses crieront leur colère, l'Organisation internationale du travail aura débuté, à Genève, sa session spéciale commémorant son centenaire. Créée en 1919, cette institution tripartite a pris un soin particulier pour protéger les travailleuses et promouvoir l'égalité. Cent ans plus tard, force est de constater qu'au niveau mondial, comme en Suisse, cette dernière n'a pas beaucoup progressé. Dans un rapport réalisé pour son centenaire, l'OIT informe qu'à l'échelle de la planète, les femmes gagnent aussi 20% de moins que les hommes. Et que, même si 70% d'entre elles souhaitent un travail rémunéré – un choix approu-

vé par 66,5% des hommes – seules 45,3% ont un emploi. Facteur prépondérant à cette situation: les soins à autrui. Une activité non payée dont le partage avec les hommes avance à pas de tortue. A ce rythme, l'égalité dans la prise en charge des soins aura lieu dans... 209 ans.

Si le rapport sur l'égalité ouvre des pistes innovantes, comme le doublement des infrastructures pour les soins aux personnes, il tire aussi la sonnette d'alarme: «Les progrès accomplis pour combler les écarts entre hommes et femmes marquent le pas, et dans certains cas on observe même un renversement de tendance». Ainsi, depuis 20 ans, les disparités professionnelles entre les sexes ne se réduisent plus de façon significative et la situation risque d'empirer dans un monde où «le travail se fragmente et l'avenir est de plus en plus incertain». Dans ce contexte, helvétique et mondial, des solutions doivent être trouvées pour que la roue de l'histoire ne fasse pas machine arrière. Des lois existent, des droits ont été acquis. A nous toutes et tous de les faire respecter par la mobilisation. A nous toutes et tous de faire en sorte que la colère qui s'exprimera le 14 juin soit transformée pour que les revendications ne restent pas à quai. ■

PROFIL



Mine Kavak, le cœur sur la main.

PAGE 2

RETRAITES

Les jeunes se mobilisent pour l'AVS.

PAGE 5

DOMINO'S PIZZA

Licenciement antisyndical confirmé.

PAGE 9

VENTE

Référendum lancé à Nyon.

PAGE 9

Aline Andrey

Elle sort du bus, nous fait des grands signes et lance chaleureusement: «Pardon pour le retard! C'est la première fois en cinq ans qu'on se fait contrôler à la frontière!» Après vingt ans de vie à La Chaux-de-Fonds, Mine (prononcer *Minè*) Kavak s'est bâtie, non sans peine, une petite maison à Villers-le-Lac en France voisine. Depuis, elle fait les trajets jusqu'au Crêt-du-Loche avec le bus affrété par l'entreprise horlogère Cartier. «J'y travaille comme monteuse depuis 22 ans. Je fais mon boulot de 6h15 à 15h30. Cela me donne le temps ensuite de me battre pour les femmes», explique, avec un sourire omniprésent, celle qui dort cinq heures par nuit, mais déborde d'énergie.

Mine Kavak est née à Ankara, capitale de la Turquie, il y a 58 ans. «Ma mère est mon premier modèle féministe. Elle a eu quatre filles et un garçon. Elle voulait que ses filles, et celles de ses voisines, étudient. Elle, elle a appris à lire et à écrire très tard, car dans son village, l'école n'existait pas.» Pendant sa scolarité, la jeune Mine n'aimait pas devoir crier chaque matin: «Je suis Turc, je suis fort!» «Nous n'osions pas parler kurde, ni dire que nous étions de religion alevi», se souvient-elle. «Mon père est Turc, ma mère Kurde, mon amoureux depuis 24 ans est Arménien. Aujourd'hui, je suis Suisse», relève celle qui se revendique avant tout «être humain».



Des prisons de Turquie à Villers-le-Lac, un parcours hors-norme pour Mine Kavak qui a le féminisme dans la peau.

«Avant, tout était secret,
les femmes avaient honte.
Maintenant, peu à peu,
elles osent parler»

LA PRISON

L'étudiante devient ingénieure, et entame une deuxième formation en économie lorsqu'elle est arrêtée le 6 mai 1978 durant une manifestation organisée pour commémorer la mort par pendaison de trois jeunes révolutionnaires (le 6 mai 1972). Deux mois de prison ferme pour la jeune femme d'alors, qui sera condamnée cinq ans plus tard à deux ans de prison supplémentaire. Entre-temps, elle se marie, tombe enceinte, divorce après avoir été frappée par son époux, violence à l'origine de son engagement féministe. En 1983, son fils n'a que 1 mois lorsqu'elle est incarcérée. «Des enfants étaient emprisonnés avec leur mère. J'ai essayé, mais recevoir des coups avec son bébé dans les bras, ce n'est pas possible. J'ai préféré qu'il vive avec sa grand-mère.» Pendant six mois, elle ne peut que frôler, à travers les barreaux, les petits doigts de son garçon nommé Onur. «Puis, j'ai enfin pu le prendre dans mes bras lors des

visites mensuelles. Mais, quand je suis sortie, il appelait ma mère "maman"...» Sans amertume, Mine Kavak évoque ses années de prison pour ne retenir que le positif. «J'ai appris plein de choses. La prison était un lieu de politisation. J'ai rencontré une femme qui avait tué son mari. Mais j'ai vu à quel point son cœur était bon. C'est là que j'ai pris conscience que les problèmes venaient du système, pas de l'être humain.»

L'EXIL

En 1985, à sa sortie de prison, elle déménage avec sa famille dans une autre ville pour tenter de refaire sa vie. «Mais la police me suivait partout. Je n'arrivais pas à respirer. Pour sauver mon fils de cette dictature, j'ai décidé de partir.»

En 1994, elle s'envole avec Onur pour la Suisse. «Je connaissais des réfugiés ici. J'ai déposé ma demande d'asile, travaillé dans une petite usine de biscuits et dans le nettoyage, avant de trouver une place d'ouvrière chez Cartier. Mes diplômes d'ingénieure n'ont pas été reconnus. Et je ne voulais pas demander l'aide sociale ou des bourses pour reprendre mes études.» Son indépendance en étendard, l'intellectuelle travaille pour subvenir à ses besoins tout en se battant pour les droits des femmes. «Je pensais qu'en Suisse, le machisme n'existait pas. Mais j'ai vu qu'il se cachait. Certaines femmes pensent encore que c'est normal d'être frappée par leur mari ou de toucher un salaire moins élevé.»

Lors d'une rencontre sur le féminisme, Mine Kavak fait la connaissance de son compagnon, réfugié Arménien, journaliste militant. «Il m'a beaucoup appris sur les droits des femmes. Un vrai féministe», raconte-t-elle les yeux brillant d'admiration. Il est le père de son second fils, Aris, 18 ans. La militante souligne l'importance de libérer la parole. «Avant, tout était secret, les femmes avaient honte. Maintenant, peu à peu, elles osent parler.» La féministe s'engage depuis des années dans le groupe pour les droits des femmes turques Yeni Kadın (*nouvelle femme* en turc). «Peu à peu, les femmes lisent, s'informent, prennent la parole...» Malgré sa rage de vivre et son humour à toute épreuve, elle avoue avoir pleuré pen-

dant deux jours en voyant sur les réseaux sociaux «cette jeune femme kurde tuée, puis prise en photo nue, pour faire peur aux autres combattantes». «Les violences sexuelles sont nombreuses en prison. Des femmes se suicident...» dénonce encore Mine Kavak qui, depuis quatre ans, n'ose plus se rendre en Turquie. «C'est devenu trop dangereux!»

GRÈVE FÉMINISTE

Pour le 14 juin, elle a déjà pris congé. «C'est difficile d'arrêter le travail, car on risque le licenciement. Mais des collègues m'ont déjà dit qu'elles viendraient pour la pause de midi devant la gare de La Chaux-de-Fonds. On s'habillera en violet, et on descendra le soir à Neuchâtel. Je n'attends pas de grands changements de cette journée, mais il faut se battre, pas à pas.» L'égalité salariale? «Je ne sais pas si elle est appliquée dans notre entreprise, puisqu'il est interdit de parler de nos salaires. Mais je dois avouer qu'on n'a pas à se plaindre.» Cette semaine, la militante a des réunions à La Chaux-de-Fonds, à Berne, à Bâle. Mais trouve toutefois toujours le temps de faire à souper à ses deux fils, de cajoler son chien qu'elle adore, de jardiner, d'organiser des repas dans son jardin ou d'aider les voisins en cas de besoin. A la suite d'un incendie dans le village, elle a accueilli une famille pendant deux jours. «C'est normal pour moi de partager. On est riche de ses amis.» ■

1 + 1 = 11

David Prêtre/Strates

JE

DIEU

La casserole
faisait bouillir l'eau.

LA GRÈVE FÉMINISTE ET LA GRÈVE DU CLIMAT, MÊME COMBAT?

Un débat s'est déroulé à Lausanne sur la convergence des luttes. Avec les femmes et les jeunes, un changement de société est en marche



Détruire les inégalités plutôt que la planète? La question était posée à Lausanne lors de la grève pour le climat du 24 mai, alors qu'à Neuchâtel (photo de droite), la convergence des luttes était aussi présente.

Textes Aline Andrey
Photos Neil Labrador

Le 23 mai dernier, à la veille de la troisième journée de grève pour le climat des jeunes en Suisse et à deux semaines de la grève des femmes, des militantes des deux mouvements ont débattu à Lausanne, au centre socioculturel de l'Union syndicale vaudoise Pôle Sud, sur les convergences possibles de leurs luttes respectives.

«Un éveil politique et sociétal croît pour un changement de société»

Marine Ehemann, syndicaliste du SSP

Franziska Meinherz, militante écologiste, doctorante à l'EPFL, a rappelé le caractère international du mouvement né en Suède d'une jeune femme, Greta Thunberg, ainsi que les trois revendications principales à l'attention des gouvernements: admettre l'urgence climatique, zéro émission de gaz à effet de serre d'ici à 2030, justice climatique. Sur ce dernier point, ceux qui polluent – les personnes morales surtout – doivent agir; les plus pauvres – ceux qui vivent déjà les conséquences de la pollution et de la perte de la biodiversité – être protégés; et les mesures qui affectent les prix doivent intégrer la dépendance inégale à la mobilité.

DIMINUER LE TEMPS DE TRAVAIL

«Les inégalités de genre doivent être prises en compte. Si les liens entre justice climatique et féminisme ne sont pas toujours bien compris, une revendication essentielle émerge de nos deux grèves: la diminution du temps de travail», explique Franziska Meinherz pour qui la baisse de la production permettrait de ralentir la dégradation des ressources de la planète et l'appauvrissement des sols ou encore de diminuer l'utilisation des énergies fossiles. «L'écosystème se dégrade. Produire moins et mieux, et surtout avec une meilleure redistribution est essentiel. Si pour y arriver, il faut changer de système, alors changeons-le!» Manifestations, groupes de travail à l'échelle régionale et à celle nationale, discussions avec des parlementaires et des exécutifs, Plan climat vaudois, conférences, la mobilisation des jeunes ne se fait pas que dans la rue et tend à s'étendre. «Durant notre congrès national, il y a deux semaines, nous avons décidé d'élargir le mouvement au-delà de la jeunesse», fait remarquer la jeune femme. «La diminution du temps de travail, la lutte contre la surproduction et la surconsommation, ou le soutien aux migrantes climatiques renvoient à la grève pour le climat. Ces points font partie des 19 revendications de la grève féministe et des femmes, a expliqué Marine Ehemann, du collectif vaudois, secrétaire syndicale au Syndicat des services publics (SSP). Notre appel est très large. A chacune de transmettre un point ou

l'autre. On n'est pas obligées d'être d'accord sur tout.» L'histoire du mouvement repose lui aussi sur une mobilisation internationale des femmes, des dénonciations de violences sexuelles sur les réseaux sociaux aux manifestations sur les pavés pour les droits des femmes (dont celui de l'avortement) en Islande, en Espagne, en Argentine ou encore en Pologne... La syndicaliste souligne aussi les différents échelons, régionaux et nationaux, et les actions déjà menées. «Je crois que nos mouvements sont parfois un peu trop cloisonnés, alors que la Suisse est face à un nombre de manifestations record, qui durent dans le temps, signe qu'un éveil politique et sociétal croît pour un changement de société», note Marine Ehemann.

VERS UNE GRÈVE GÉNÉRALE?

Si les efforts sont focalisés sur le 14 juin, la question de la suite se pose déjà, avec notamment le nouveau combat à venir sur l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes. Qui fait écho aux caisses de pension qui investissent dans les énergies fossiles, cible de la grève du climat du 24 mai. «Grâce à notre pression dans la rue, nous avons réussi à ce que le débat écologique soit à la une des programmes politiques, même du PLR. Mais pour le moment, cela ne reste que des paroles, et nous voulons des actes. Il y a urgence. Et pour ce faire, il nous faut organiser une véritable grève, d'où notre volonté de nous rapprocher des syndicats, des travailleuses et des tra-

vailleurs. Mais jusqu'à présent, on nous dit qu'il faut attendre que le 14 juin soit passé», lance Franziska Meinherz sans perdre son sourire. «Il nous faut changer le rapport de force. Lors d'un débat avec un parlementaire PDC au Palais fédéral le 14 mai, alors que tout le monde semblait nous trouver sympathiques, la température a chuté dans la salle lorsque nous avons remis en question le système productif actuel. Preuve que l'on est sur le bon chemin.» La militante parle aussi de la politique institutionnelle solidaire d'un côté, mais qui réprime de l'autre, en évoquant notamment les amendes infligées à la suite d'actions pacifiques. «La répression augmente», renchérit-elle, avant de mentionner quelques notions d'écoféminisme: «L'exploitation du féminin, associé à la nature, fait écho à l'exploitation de l'écosystème. La soumission des femmes et la soumission de la nature sont étroitement liées.» Médiateur de la discussion, Steven Tamburini, étudiant à la Faculté des lettres, militant au sein de la grève du

climat, ajoute: «Lors de notre Congrès national, nous avons prévu un plan d'escalade, au cas où le gouvernement ne répond pas par des actes à nos demandes, et un codex d'actions et de solidarité pour protéger notamment les camarades qui seraient dans des actions de désobéissance civile plus directes. La question de la radicalité se pose. La grève féministe est clairement radicale dans ses revendications, mais beaucoup moins dans ses actes. Nous, c'est plutôt le contraire.» Pour Marine Ehemann, c'est la preuve que les deux mouvements ont beaucoup à s'apporter l'un à l'autre. Dans la salle, Geneviève de Rham, féministe, résume: «Nos deux mouvements représentent des batailles pour la Vie. Et nous nous heurtons à des réactions qu'on n'avait pas imaginées. Il s'agit dès lors d'apprendre ensemble à construire dans le conflit, hors du compromis suisse.» ■



Le mouvement pour le climat s'élargit



A Neuchâtel, la grève pour le climat du 24 mai a rassemblé plus d'un millier de jeunes et de moins jeunes.

Le 24 mai, plusieurs milliers de personnes ont manifesté à Lausanne et plus de mille à Neuchâtel (comme ailleurs en Suisse et dans le monde) avec un focus sur les investissements fossiles* et l'élargissement de la mobilisation. Pour la première fois, une femme, secrétaire syndicale, s'est exprimée à l'issue du cortège bruyant et coloré. Marine Ehemann a ainsi pu rappeler l'importance de se mobiliser le 14 juin et après. «Nos deux mouvements se complètent, car le système capitaliste met nos vies en danger. C'est un mouvement historique, jeunes et femmes, populations oubliées, écartées de la politique, ensemble. N'ayant jamais eu le droit à la parole, aujourd'hui nous la prenons pour faire changer les choses, alors que le gouvernement rejette un congé paternité de deux semaines, alors qu'on boursicote avec notre argent et que l'on vient de faire des cadeaux gigantesques aux multinationales. Les politiques s'acharnent. Nous prenons la rue et ferons grève pour qu'ils perdent de l'argent, puisque c'est la seule chose qu'ils comprennent. Une autre voie est nécessaire!» Une jeune militante, Layla Outemzabet, a rappelé que 95% des émissions de CO₂ de la Suisse

viennent de sa place financière: «Nos salaires, nos retraites et nos primes d'assurance sont utilisés contre notre gré, pour la destruction de notre planète! Ils investissent notre argent dans l'extraction de gaz, de pétrole, de charbon ainsi que dans l'armement et dans des multinationales irresponsables!» Zakaria Dridi, 17 ans, a dit sa colère et sa tristesse de devoir comparaître au Tribunal des mineurs pour avoir fait un *sit-in* aux Retraites populaires avec une vingtaine d'autres manifestants. Le 18 juin prochain à 14h, ses camarades appellent à la mobilisation antirépression devant le tribunal. Une militante a encore lancé: «Onze ans, c'est ce qu'il nous reste pour agir! Notre futur dépendra de ce que nous ferons ces prochains mois!» La jeune femme a ensuite demandé à tous de fermer les yeux, de se projeter dans l'avenir... pour peindre une nouvelle fresque. ■

*A noter que plusieurs personnalités romandes, dont Jacques Dubochet, ont annoncé l'ouverture du site divest-cpev.ch pour demander à la Caisse de pension de l'Etat de Vaud (CPEV) de développer une stratégie d'investissement respectant l'accord de Paris sur le climat.

GRÈVE FÉMINISTE, GRÈVE DES FEMMES, JOUR J-9

AU PROGRAMME LE 14 JUIN*

VAUD

LAUSANNE

8h: petit-déjeuner, place Saint-François.
10h: Flash Mob chorale à la gare.
Dès 11h: lecture de l'Appel à la grève, repas, ateliers... à la place Saint-François.
15h24: rassemblement central des «grévibus» (marches partant des divers quartiers), prises de parole et partage des expériences de la journée.
18h: départ de la manifestation, avec halte à la gare pour accueillir les femmes et les hommes solidaires du canton.
20h-3h45: fête de la grève à l'Arsenic (rue de Genève 57).

NYON

8h-11h30: distribution de flyers dans les magasins de Nyon et Flash Mob.
12h: repas, rue de la Gare.
15h30: fin du travail: défilé festif.
19h: cortège des vendeuses et vendeurs (rassemblement dès 18h30, rue de la Gare).

RENEVS

12h-14h: «Casse-croûte solidaire & risotto!» sur la place du Marché.
15h: départ collectif pour Lausanne.

VALLÉE DE JOUX

11h-14h30: rendez-vous sur la place de l'Hôtel-de-Ville du Sentier. Animation musicale par Les Fils du Facteur, présentation du cahier de revendications des travailleuses de la branche horlogère, grillades de l'égalité. Avec la présence de Vania Alleva, présidente d'Unia. Familles bienvenues.

VEVEY

7h-8h: distribution de café devant la gare.
11h: arrêt du travail, rassemblement à la place Robin, lecture du manifeste.
12h-13h30: repas collectif de la grève.
13h30-15h: défilé et actions en ville de Vevey.
15h24: retour à la place Robin.
16h: départ pour la gare de Vevey.
16h30: train pour Lausanne.

BOURG-EN-LAVALUX

9h: début du piquet de grève - petit déjeuner.
12h: pique-nique de grève
16h45: rassemblement sur la place d'Armes.
17h: cortège dans les rues de Cully.
18h: arrivée du cortège et apéro.

(Toutes les activités ont lieu dans et autour du Caveau des Vignerons à Cully)

YVERDON

00h00: fanfare féministe.
Dès 9h: ateliers, animations et actions sur la place Pestalozzi.
11h: lecture de l'Appel à la grève.
12h: pique-nique.
15h24: prises de parole et discours libres.
16h30: cortège jusqu'à la place de la Gare.
17h22: train pour Lausanne.
18h-23h30: soirée à la Dérivée.

ORBE

Dès 15h24: place du Marché, apéro canadien, animations et occupation de l'espace public.

GENÈVE

7h30-8h30: distribution de flyers dans toutes les gares et les lieux de passage.

Grève partout où c'est possible:

«Grève du travail rémunéré, grève du travail ménager, grève de la consommation, grève des jeunes en formation», cafés féministes, ateliers, débats et discussions, conférences, colloques, pique-nique (pour les détails: 14juingeneve.ch).

15h24: moment où «on quitte le travail, la maison, le pique-nique de quartier et on rejoint Plainpalais».
16h-17h: rassemblement, prises de parole, fabrication de banderoles sur la plaine de Plainpalais.
17h: départ de la manifestation.
19h-0h: soirée festive dans le cadre du festival Bastions de l'égalité.
1h-4h: soirée Artemis.

NEUCHÂTEL

LA CHAUX-DE-FONDS

11h: rassemblements éclairs et bruyants sur les lieux de travail et d'études, devant les bureaux, les usines, les immeubles ou à la place de la Gare pour exiger l'égalité maintenant «du temps, de l'argent, du respect!»
11h-15h: repas en commun et animations à la place de la Gare.
15h24-17h: actions bruyantes, toutes les femmes arrêtent de travailler, prises de parole à la place de la Gare, puis départ en train pour Neuchâtel.

FLEURIER

11h: rassemblement, place de la Gare, pique-nique, animations.
16h30-17h30: départ pour rejoindre la manifestation à Neuchâtel.

LE LOCLE

11h: rassemblement place de l'Hôtel-de-Ville, pique-nique, animations.
16h-17h: départ pour rejoindre la manifestation à Neuchâtel.

NEUCHÂTEL

11h: rassemblements éclairs et bruyants...
11h-15h: repas en commun et animations au Temple du Bas (rue du Temple-Neuf).
15h24-17h: actions bruyantes, toutes les femmes arrêtent de travailler, et prises de parole au Temple du Bas.
17h-18h: rassemblement cantonal à la gare, apéro cantonal de l'égalité et animations.
18h: cortège cantonal de la grève des femmes.
19h: grande fête à la place des Halles (concerts, boisson et restauration).

VALAIS

SION

8h: présence du Collectif femmes Valais au marché de la vieille ville.
11h: lecture de l'Appel et chant de doléances avec Les Indociles à la place de la Planta, puis pique-nique canadien zéro déchets, animations et atelier pancartes.
15h24: arrêt du travail! Femmes bras croisés, Flash Mob partout en Valais.
16h30: prises de parole des femmes à la place de la Planta.
17h30: marche à travers la ville (départ de la place de la Planta).
20h30: soirée festive, concerts au Port Franc (route de Riddes 87).

MONTHEY

9h30: statue de la Vièze déchaînée, départ de la marche féministe.
11h-13h30: esplanade du Crochetan, lecture de l'appel, verre de l'égalité, pique-nique canadien zéro déchets.
13h30: départ de la marche pour la gare.
14h17: départ du train pour Sion.

SIERRE:

Dès 11h: place de l'Hôtel de ville, verre de l'égalité, pique-nique canadien zéro déchets.
13h: animations et atelier pancartes.
16h07: départ groupé en train pour Sion.

D'autres événements auront lieu à Martigny et Brigue. Plus d'infos sur www.collectif-femmes-valais.ch

FRIBOURG

11h: place Georgette-Pythone, premier moment national avec la lecture partout du manifeste. Bar, conférences, foodtrucks, concerts, théâtre, capiera et projections de films en parallèle à la salle des Ursulines. Stands participatifs: bus de Grisélidis, bureau de l'égalité, associations de migrants, partis, syndicats, etc.
Une garderie sera fonctionnelle entre 11h et 18h.
15h24: 2^e moment national avec la lecture de l'Appel.
18h30: départ de la marche féministe en Ville de Fribourg.

TRANSJURANE

15h24: arrêt du travail: faites du bruit!

DELÉMONT

Dès 11h: apéro, allocution, place Valentine Friedli.
12h-13h30: pique-nique canadien, place de sport extérieure de l'ECG.
Dès 15h30: rassemblement place de la Gare, animations.
16h45: marche des femmes.
Dès 18h: soirée festive à la cour du Château.

MOUTIER

11h-14h: apéro et pique-nique canadien, petite restauration, animations, place du Marché.

SAIGNELÉGIER

Dès 11h: apéro, allocution, pique-nique canadien, petite restauration, animations, place Roland Béguelin.

BASSECOURT

Dès 11h: apéro, administration communale.

PORRENTUVY

Dès 9h: café-croissants, Hôtel de Ville.
11h: apéro, allocution, Hôtel de Ville.
Dès 11h30: rassemblement, allocutions, récoltes des revendications, repas et restauration, parking des Postes.
14h-15h30: table ronde publique «Paroles de Femmes», CAFF, Centre Phénix.

*Programme non exhaustif. Plus d'informations sur:

[HTTPS://FRAUENSTREIK2019.CH](https://frauenstreik2019.ch) OU SUR WWW.14JUIN.CH



IMPRESSUM

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL Place de la Riponne 4 · 1005 Lausanne · Tél. 021 321 14 60 · Fax 021 321 14 64 · redaction@evenement.ch
ÉDITEUR L'Événement syndical Syndicat Unia
PRÉSIDENT Aldo Ferrari **RÉDACTRICE EN CHEF** Sylviane Herranz
RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE Sonya Mermoud **ADMINISTRATEUR** Nicolas Jacot **JOURNALISTES** Sylviane Herranz, Sonya Mermoud, Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin **COLLABORATEURS RÉGULIERS** Evelynne Brun, Christophe Gallaz, Ambroise Héritier, Freddy Landry, David Prêtre, Jean-Claude Rennwald, Daniel Süri **PHOTOGRAPHES** Neil Labrador, Thierry Porchet **ABONNEMENTS** 39 éditions par an. Abonnement annuel Fr. 60.– Abonnement de soutien Fr. 100.– forum@evenement.ch · publicite.pub@evenement.ch
CONCEPTION & MISE EN PAGES Atoll “îlots graphiques” Catherine Gavin
IMPRESSION Pressor SA, Delémont Tirage contrôlé 60371 exemplaires.

Nous voulons
du respect,
du temps et
de l'argent.

Avec Unia, 365 jours par an,
pour la cause des femmes.

Toutes en grève le 14 juin!

www.grève-des-femmes.ch

LES JEUNES SE MOBILISENT POUR LES RETRAITES

Tout juste lancée, la Coalition pour une AVS forte se bat contre le relèvement de l'âge de la retraite et pour des rentes justes et dignes. Les femmes sont en première ligne

Manon Todesco

La Jeunesse socialiste (JS) suisse, la Commission de la jeunesse de l'USS, Jeunesse.Suisse et les Jeunes Verts Suisse ont lancé officiellement le 23 mai dernier à Berne la Coalition des jeunes pour une AVS forte. Dans les grandes lignes, cette dernière s'oppose à tout démantèlement de l'AVS, à tout relèvement de l'âge de la retraite et préconise au contraire un renforcement de l'important système suisse de protection sociale et solidaire, «seul moyen de subsistance d'innombrables personnes âgées». «L'AVS est l'une des réalisations politiques les plus importantes des dernières décennies, a commencé Tamara Funicello, présidente de la JS suisse. Grâce à son introduction, le risque de vieillesse a été couvert par l'Etat. Avant cela, alors qu'il n'existait qu'une assurance privée non obligatoire, c'était aux jeunes de financer leurs propres parents et grands-parents.» Pour les jeunes syndicalistes, l'AVS est beaucoup plus efficace et avantageuse que les 2^e et 3^e piliers. «Les faibles taux d'intérêt et bénéfices des banques et des compagnies d'assurances du 2^e pilier démontrent de plus en plus les limites du principe de la couverture du capital, souligne Dominik Fitze, copré-

sident de la Commission de la jeunesse de l'USS. Et nous, les salariés, nous devons le financer en payant des cotisations de plus en plus élevées à la caisse de pension.» Ce dernier regrette que les rentes AVS ne suivent que partiellement l'évolution des salaires, et qu'à l'inverse, les primes d'assurance maladie en hausse ne cessent d'amputer une partie de plus en plus importante du budget des retraités. «Si les choses continuent de la sorte, une pauvreté généralisée chez les personnes âgées en Suisse risque de se propager.» De leur côté, les Jeunes Verts Suisse invitent à avoir une vision globale de la politique des retraites, afin de trouver des solutions durables à cet enjeu majeur pour la société. «Les caisses de pension investissent massivement dans les énergies fossiles et l'armement, rappelle Kevin Morisod, leur coprésident. Les 1000 milliards de francs gérés par ces caisses sont actuellement investis à tort. Ils font grimper le prix de l'immobilier, participent au mitage du territoire et accélèrent le réchauffement climatique.»

UNE SEULE ET MÊME CAISSE

La Coalition pour une AVS forte est unanime: garantir une vieillesse digne aux personnes qui ont travaillé toute leur vie doit être une priorité. Pour ce

faire, cette dernière a formulé une série de propositions. Pour les jeunes syndiqués, il est temps de relever les rentes AVS. «Le renforcement de l'AVS est le seul moyen de lutter contre la pauvreté des personnes âgées», assure Dominik Fitze, qui précise que la Commission de la jeunesse de l'USS s'est prononcée clairement lors de son congrès en faveur du projet d'initiative pour une 13^e rente AVS. «Les délégués de l'USS décideront encore cette année du texte final de l'initiative.»

Pour la JS, la réforme du système des pensions est nécessaire et ne peut consister qu'à affaiblir les caisses de pension et à renforcer l'AVS. «La solution serait une transition progressive des fonds de pension vers une retraite populaire, c'est-à-dire la fin du 2^e pilier, et tout l'argent dans le 1^{er}», argumente Tamara Funicello. Et la présidente de qualifier de stupide la volonté de relever l'âge de la retraite. «A l'ère de la numérisation et du chômage des plus de 50 ans, il est absurde pour la société dans son ensemble de vouloir laisser les gens travailler plus longtemps.»

Même son de cloche du côté des Jeunes Verts, qui plaident pour la fusion des deux premiers piliers et l'introduction d'une caisse de pension populaire. «Le système AVS présente un net avantage par rapport aux caisses de pension axées sur le rendement, insiste Kevin Morisod. Il ne dépend ni de la spéculation boursière ni des marchés financiers. Et puis, nous évitons que des milliards de francs soient investis dans la guerre, l'immobilier et le réchauffement climatique.»

FEMMES ET RETRAITE

La coalition a par ailleurs rappelé l'importance du rôle de l'AVS pour les femmes, un tiers d'entre elles ne touchant pas de prestations du 2^e pilier. Celles ayant cette chance ne perçoivent en moyenne que la moitié des rentes des hommes. «L'AVS reconnaît le travail d'éducation et de prise en charge, contrairement au 2^e pilier, ajoute Dominik Fitze. Le relèvement des rentes AVS est donc particulièrement favorable aux femmes. Les réduire serait injuste et erroné, et ce serait les femmes qui en pâtiraient de nouveau!»

Pour les jeunes socialistes, l'ajustement de l'âge de la retraite des femmes relève de la «plaisanterie». Parce que les femmes continuent de travailler en vieillissant, sans être payées (travail de *care*), parce qu'il existe encore 108 milliards de francs d'écart entre les revenus des femmes et des hommes si l'on

prend en compte toutes les heures travaillées, payées ou non, et parce qu'environ 80% du travail non rémunéré est pris en charge par les femmes. «Tant que ces problèmes ne seront pas résolus, nous ne voyons aucune raison d'ajuster l'âge de la retraite», conclut Tamara Funicello. ■



La jeunesse repart au combat pour défendre l'AVS. Avec une alliance réunissant des jeunes socialistes, verts et des jeunes syndicalistes.

POING LEVÉ

ÉTHIQUE ÉLASTIQUE...

Par Sonya Mermoud

Le caoutchouc de la misère. Des communautés chassées de leurs terres coutumières dont dépendait pourtant leur survie, des forêts sacrées et des cimetières détruits, de l'eau contaminée par des pesticides, aux dîres d'indigènes, signalant également les violences sexuelles exercées à l'encontre de femmes, sans oublier les menaces pesant sur des défenseurs des droits humains... L'extension de plantations de caoutchouc du groupe luxembourgeois Socfin au centre du Libéria a largement appauvri et dégradé l'existence de populations locales, comme le révèle un récent rapport de Pain pour le prochain. Les propos d'un agriculteur de Gbanfein, rapportés par l'ONG, résument la situation: «Lorsque cette entreprise est arrivée, on nous a dit qu'elle allait changer nos vies; nous l'avons donc acceptée. Nous l'avons considérée comme une entreprise-mère, car nous pensions qu'elle serait une bénédiction pour nous. Nous ne savions pas en fait qu'elle ferait de nos vies un enfer.» Une situation cauchemardesque qui engage aussi la responsabilité de sociétés suisses, dénonce l'organisation humanitaire.

Ramifications helvétiques. Selon Pain pour le prochain, deux entités suisses basées à Fribourg, la société de négoce de caoutchouc Sogescol et celle de Socfinco, chargée de la gestion des plantations, entretiennent d'étroites relations d'affaires avec les entreprises exploitantes accusées de violations des droits humains. Ces dernières, Salala Rubber Corporation (SRC) et Liberian Agricultural Company (LAC), appartiennent à la société luxembourgeoise Socfin qui commercialise la matière naturelle par le biais de sa filiale helvétique. Cette situation l'oblige, selon les Principes directeurs des Nations Unies, à un devoir de diligence. En clair, les structures suisses devraient s'assurer que les activités de SRC et LAC ne nuisent pas aux populations. Mission ignorée à ce jour. Aussi, l'ONG et d'autres de ses partenaires ont mené le 28 mai dernier une action devant les succursales fribourgeoises, brandissant des banderoles imprimées d'un «Socfin, on t'observe». La veille, l'ONG Green Advocates, qui travaille également avec Pain pour le prochain, a réclamé des comptes à la Société financière internationale qui avait prêté dix millions de dollars américains à la SRC en vue de l'élargissement de ses cultures d'hévéas. Elle a exigé l'ouverture d'une enquête et réparation pour les personnes lésées.

La nécessité de légiférer. Cette situation plaide, une fois de plus, en faveur de l'acceptation de l'initiative pour des multinationales responsables, actuellement en discussion au Parlement. Un projet qui vise à édicter des normes contraignantes pour les entreprises et sur lequel la population sera appelée à se prononcer l'an prochain avec le but d'ancrer dans la Constitution l'obligation pour les sociétés de respecter les droits humains et environnementaux sur toute leur chaîne de production. Miser sur la seule bonne volonté des multinationales relève clairement de la gageure. Comme le montre une nouvelle fois l'exemple de Socfin et de ses succursales à l'éthique pour le moins élastique à l'égard des fournisseurs... ■



Tamara Funicello, présidente de la JS, plaide pour rapatrier les fonds du 2^e pilier dans l'AVS, afin de renforcer la solidarité.

BRÈVE

LAUSANNE: VÉRIFICATION DE L'ÉGALITÉ LORS DE SUBVENTIONS OU DE MARCHÉS PUBLICS

Le 28 mai, le Conseil communal de Lausanne a accepté à une large majorité le postulat de Céline Misiego, élue du POP, exigeant que toute institution subventionnée ou toute entreprise décrochant un marché public respecte l'égalité salariale. Dans son postulat, la conseillère communale rappelle que, selon l'enquête suisse sur la structure des salaires de 2014, la différence salariale atteignait 15,1% dans le privé. «Les femmes devraient ainsi travailler près de deux mois de plus pour toucher le même salaire que les hommes», s'indigne Céline Misiego. Qui souligne que contrôler l'égalité n'est pas

«si compliqué»: «Les moyens pour la vérifier existent déjà, notamment le logiciel d'autocontrôle Logib, facile d'utilisation et mis à disposition par le Bureau de l'égalité ou encore la mise en place de contrôles dans les entreprises bénéficiant d'un marché public, ainsi que dans les entités subventionnées. Ces deux outils sont d'ailleurs ceux sollicités par l'administration cantonale.» Le postulat adopté, il appartient maintenant à la Municipalité d'étudier l'introduction d'outils pour s'assurer que l'égalité est appliquée. ■ SH

VERS UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL

Robotisation, «ubérisation», démographie, transition écologique... Le monde du travail est en pleine mutation et fait face à des enjeux immenses. A l'occasion de son centenaire, l'Organisation internationale du travail (OIT) se penche sur ces questions lors d'une session cruciale

Textes Mario Togni

«Travailler pour bâtir un avenir meilleur». Sous ce titre un brin pompeux se cache l'important rapport de la Commission mondiale sur l'avenir du travail. Dévoilé en début d'année pour lancer les célébrations du centenaire de l'Organisation internationale du travail (OIT), le document sera au cœur de la prochaine session plénière de l'institution – la 108^e session de la Conférence internationale du travail –, du 10 au 21 juin à Genève. Plus de 5700 délégués sont attendus. Son but? Esquisser des propositions pour que les gouvernements, les employeurs et les travailleurs – tous représentés au sein de l'OIT – parviennent à relever les défis colossaux d'un monde du travail en pleine mutation. «Les transitions que cela suppose demandent une action décisive», écrivent les coprésidents de la commission, le président sud-africain Cyril Ramaphosa et le Premier ministre suédois Stefan Löfven, tous deux d'anciens syndicalistes.

UNE MUTATION TECHNOLOGIQUE

C'est que les bouleversements en cours sont majeurs. Le premier est d'ordre technologique. La robotisation menace de nombreux emplois dans le monde. Même si toutes ces places de travail ne vont pas simplement disparaître, elles vont évoluer. «Les progrès technologiques – intelligence artificielle, automatisation, robotique – créeront de nouveaux emplois, mais ceux qui perdront le leur au cours de cette transition seront peut-être les moins bien préparés pour saisir les nouvelles possibilités d'emploi», souligne le rapport. Selon l'OCDE, 9% des emplois en moyenne au sein de ses pays membres présentent un «risque élevé» d'automatisation. A cela s'ajoute le phénomène de l'«ubérisation», du nom de l'entreprise de transport automobile Uber. «Les plateformes et les applications d'intermédiation du travail (...) pourraient reproduire les pratiques de travail du XIX^e siècle pour des générations de «travailleurs journaliers numériques», ajoutent les auteurs.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Autre source de déséquilibre important pour le monde du travail: le dérèglement climatique. La transition écologique représente néanmoins une formidable opportunité pour l'emploi, avance la commission. Selon les estimations du BIT, «la mise en œuvre de l'accord de Paris sur les changements climatiques devrait entraîner la perte d'environ 6 millions d'emplois et la création de 24 millions d'autres dans le monde».

L'avenir du travail dans un monde en mutation sera au cœur des débats des délégués à la Conférence internationale du travail qui s'ouvre le 10 juin à Genève. Une Conférence qui célébrera aussi les 100 ans de l'institution.

Quant à la démographie mondiale, elle amène également son lot de défis. Dans certaines régions du monde – essentiellement en Afrique – le rajeunissement de la population «devrait aggraver le chômage des jeunes et les pressions migratoires». Partout ailleurs, ou presque, le vieillissement accroît la pression sur les systèmes de sécurité sociale et de soins. «Dans nos efforts pour créer du travail décent, la tâche s'est compliquée», constatent ainsi les auteurs du rapport.

L'HUMAIN AU CENTRE

Pour relever ces défis, ils appellent à redynamiser le contrat social entre gouvernements, organisations d'employeurs et de travailleurs, selon un programme d'actions en trois axes. Le premier – «investir dans le potentiel humain» – mise sur un droit universel à l'apprentissage tout au long de son existence ainsi que sur l'accompagnement lors des transitions qui jalonnent la vie professionnelle (entrée dans le monde du travail, parentalité, changement d'emploi, retraite, etc.).

La commission réclame également des mesures de transformation en matière d'égalité des genres, comme le congé parental ou le développement des services publics de soins. «Les politiques doivent favoriser le partage des activités non rémunérées au sein du foyer pour créer une réelle égalité des chances sur le lieu de travail», notent les auteurs.

DES RÈGLES UNIVERSELLES

Le deuxième volet de propositions s'affaire à renforcer les «institutions du travail», soit l'ensemble des réglementations, contrats, conventions collectives et systèmes d'inspection. Le rapport demande l'établissement d'une ambitieuse «garantie universelle», qui offrirait à tous les travailleurs, quel que soit leur statut, un socle de droits fondamentaux correspondant aux principales normes de l'OIT (sécurité et santé au travail, limitation des horaires, liberté syndicale, etc.).

Parmi d'autres pistes, les auteurs prônent encore une plus grande autonomie en termes d'horaire et de temps

de travail, afin de concilier au mieux vie professionnelle et vie personnelle, ainsi que la création d'un système de gouvernance internationale pour les plateformes de travail numériques, à cheval entre plusieurs juridictions.

TRAVAIL DÉCENT ET DURABLE

Troisième axe: accroître l'investissement dans le travail décent et durable. Pour répondre aux bouleversements actuels, il faudra transformer nos économies dans le sens des objectifs de développement durable des Nations Unies, stipule la Commission mondiale. «Les pays doivent maintenant donner la priorité aux investissements durables et à long terme qui favorisent le développement humain et protègent la planète», écrit-elle.

Le rapport recommande des mesures incitatives pour encourager les investissements dans les secteurs clés, comme l'économie du soin, l'économie verte ou l'économie rurale. Souvent oubliée, cette dernière représente plus de deux travailleurs sur cinq dans le monde, dont beaucoup vivent dans la pauvreté. A la fois

vulnérable au changement climatique et source d'émissions de gaz à effet de serre, l'économie rurale devra concilier sa modernisation avec des techniques de productions écologiques.

Enfin, les auteurs espèrent remettre l'humain et la planète au centre des modèles incitatifs, mais aussi des indicateurs des progrès économique et social. Politiques fiscales équitables, normes comptables révisées, nouvelles pratiques de soumission, autant de propositions qui vont dans ce sens. Au bout du compte, pour mesurer l'impact des changements entrepris, des indicateurs complémentaires au PIB seront indispensables, davantage tournés vers le bien-être, l'environnement ou l'égalité, concluent-ils.

La Commission mondiale appelle tous les acteurs à prendre leurs responsabilités face à ces questions «importantes» et «difficiles»: «Si nous les ignorons, c'est à nos risques et périls; et, si nous sommes capables de trouver de bonnes réponses, nous contribuerons à ouvrir de nouvelles perspectives extraordinaires pour les générations futures au travail.» ■



THERRY PORCHET

Les syndicats montent au front



NEIL LABRADOR/ARCHIVES

Le 17 juin, les syndicats mondiaux convient à une manifestation, d'abord au parc Mon-Repos à Genève puis sur la place des Nations pour appuyer leurs délégués à la Conférence internationale du travail et exiger un nouveau contrat social.

Une manifestation syndicale internationale aura lieu le lundi 17 juin prochain à Genève

«C'est une chance unique de fixer des règles pour que l'économie mondiale œuvre au profit des citoyens et d'élaborer une déclaration de l'OIT comprenant un nouveau contrat social, étayé par une garantie universelle pour les travailleurs», souligne Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI, dans son dernier bulletin d'informations. Plus incisive, la CGT appelle à «la reconquête de l'Organisation internationale du travail», dénonçant les attaques répétées des employeurs. «Depuis 2012, des représentants du patronat mondial prennent violemment pour cible l'OIT. Leur offensive remet en cause tant les finalités de l'organisation que les textes dont elle est la garante et son fonctionnement», écrit l'organisation syndicale française. Elle réclame en particulier un renforcement de la responsabilité des Etats devant les normes internationales,

avec la mise en œuvre d'un régime de sanctions, ainsi que des dispositions permettant de contraindre de la même manière les ensembles régionaux, tels que l'Union européenne, et les entreprises multinationales.

Du côté suisse, la question des libertés syndicales sera sur toutes les lèvres, alors que notre pays vient d'être placé sur liste noire par l'OIT. «La Suisse ne protège absolument pas les délégués syndicaux contre le licenciement, cela fait longtemps qu'on le dénonce», fait remarquer Alessandro Pelizzari, président de la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) et secrétaire régional d'Unia, qui prendra brièvement la parole. La liste noire de l'OIT, qui sera débattue lors de la session, s'appuie notamment, pour la Suisse, sur le cas des grévistes licenciés de l'Hôpital de La Providence, à Neuchâtel. ■

L'ÉGALITÉ EST AUSSI UNE AFFAIRE D'HOMMES

Pour le programme romand MenCare, les hommes doivent faire leur part pour réduire les inégalités de genre. Entretien avec son coordinateur, Gilles Crettenand



Image de l'exposition itinérante «Papas en Suisse», promue par MenCare et Männer.ch

Manon Todesco

Lancé en 2017, le programme romand MenCare vise la promotion de l'égalité, de l'engagement des pères et de la participation des hommes au domaine des soins en général. Les normes sociales contraintes par les institutions doivent changer et, pour ce faire, les hommes doivent faire leur part du boulot en devenant acteurs de ce changement. Telle est la devise de MenCare, qui propose des prestations s'adressant aux hommes par le biais de formations, de conférences en entreprise ou encore d'ateliers autoréflexifs lors desquels les hommes sont invités à partager leurs expériences et leur ressenti autour de la parentalité. Des espaces de parole dans lesquels des outils leur sont donnés pour se préparer à leur nouvelle vie et, éventuellement, la réorganiser. Mais aussi, des pistes pour déconstruire toutes ces injonctions de domination, de conquête et de puissance forgées depuis des siècles et qui ont des conséquences néfastes sur l'environnement et la société. A quelques jours de la grève des femmes, Gilles Crettenand, coordinateur du programme en Suisse romande, répond à nos questions.

QUESTIONS RÉPONSES

Que pensez-vous du mouvement du 14 juin?

Nous partageons la même vision des choses en matière d'égalité et nous sommes évidemment solidaires. Nos objectifs sont identiques, sauf que nous travaillons du côté des hommes. Pour MenCare comme pour Männer.ch, il est clair que ce jour-là nous ne prendrons pas du tout la parole dans les médias. C'est aux femmes de pousser leur coup de gueule et de dire stop à ces inégalités entretenues par les institutions.

Est-ce que l'égalité est un combat qui doit être porté uniquement par les femmes?

Bien sûr que non, les hommes doivent comprendre qu'ils peuvent et qu'ils doivent changer les choses. Au-delà des belles paroles, ils doivent être dans le «faire». De fait, le modèle patriarcal dans lequel nous vivons est aussi insatisfaisant pour les hommes: les inégalités salariales, la mauvaise répartition du temps partiel et l'absence de congés paternité et parental ont des répercussions négatives très claires sur la vie des hommes et des pères.

En quoi est-ce capital de mettre un congé paternité en place?

Avec l'Irlande et l'Albanie, nous sommes les derniers pays en Europe à ne pas en avoir! Le Conseil fédéral, qui a une nouvelle fois rejeté l'idée d'un congé paternité le 23 mai, est resté figé dans sa vision des années 1970. Il n'a pas compris les nouvelles réalités des générations actuelles. Un gouvernement ne doit pas répondre uniquement aux besoins matériels et économiques de sa population. Il doit également se soucier de son bien-être global. Pour le coup, le nôtre fait preuve d'un énorme manque d'empathie. Le congé paternité, c'est permettre au père de créer un lien personnel avec son enfant, d'être présent auprès de la mère qui vient d'accoucher pour contribuer à mettre en place une nouvelle organisation familiale en quelques jours alors qu'il faudra des mois pour créer un équilibre familial. Il faut aussi souligner qu'un homme tout juste devenu père n'est pas efficace au travail: il est fatigué, soucieux et a la tête ailleurs. Une naissance est un choc émotionnel fantastique, mais aussi déstabilisant. Il faut lui laisser un peu de temps!

Quelles sont vos actions en faveur de l'égalité?

Nous revendiquons l'accès au temps partiel pour les hommes qui pourraient ainsi davantage participer au travail

de «care» (de soins) et donc libérer des postes aux femmes qui souhaitent faire carrière. Rappelons que c'est à l'arrivée d'un enfant que les inégalités explosent au sein du couple. Passer à 80%, lorsque la situation financière du couple le permet, pour faire le ménage et les courses n'est peut-être pas très motivant, mais c'est un effort qui relève de la responsabilité d'un partenaire, d'un père et d'un coparent. En vivant une paternité impliquée, en voyant grandir ses enfants, on obtient un meilleur équilibre de vie, et un homme heureux sera plus efficace au travail. Cela dit, c'est très compliqué aujourd'hui pour un homme de réduire son temps de travail. Les dirigeants sont soumis à une telle pression qu'ils n'ont pas le recul et la lucidité nécessaires pour voir autour d'eux les bénéfices prouvés en termes de retour sur investissement d'une organisation agile de leur management. Les hommes, en tant que parent, doivent aussi prendre leurs responsabilités en matière de charge mentale domestique. Si l'on veut vraiment soulager sa femme, il ne s'agit pas seulement de réaliser la tâche qu'elle nous aura «attribuée» mais bien d'en prendre l'entière responsabilité. Cette coresponsabilité, les hommes doivent également la prendre en matière de sexualité. Ils peuvent par exemple plus s'impliquer dans le choix du moyen de contraception du couple, pourquoi pas en le prenant en partie en charge? C'est aussi leur problème, non? Mais changer d'attitude nécessite une réelle prise de conscience in-

time pour chaque homme de ce qui lui appartient et de ce qui ne lui appartient pas dans les stéréotypes de genre qu'il reproduit. De plus, le contexte et la situation individuelle (niveau de salaire par exemple) contraignent également leur liberté d'action. Chacun a ses contraintes qu'il faut respecter fondamentalement.

Pourquoi est-ce si dur d'obtenir cette égalité?

Nous ne sommes qu'au début du processus de sortie du système patriarcal. Le cœur du problème, ce sont nos institutions. Stables et rassurantes mais rigides, elles sont les défenseuses des modèles du passé et entretiennent les privilèges. Nous sommes dominés par l'hégémonie virile et la philosophie matérialiste et rationaliste. Le libéralisme veut continuer à nous faire croire que le bien-être matériel suffit; or, ce n'est plus vrai. Le pilier professionnel sur lequel tout repose a vécu; d'ailleurs, 25% des travailleurs se disent au bord du burn-out. Les hommes et les femmes veulent un meilleur équilibre entre leur vie privée et leur vie professionnelle.

Avez-vous le sentiment que les hommes sont sensibles à ces questions?

Oui. Les hommes en Occident s'intéressent plus à comprendre ce que vivent les femmes dans l'organisation sociétale en place depuis des millénaires. L'émancipation féminine pousse les couples parentaux à réflé-

chir sur la répartition des activités rémunérées et non rémunérées. Les hommes qui investissent la sphère intérieure de la famille voient les bénéfices existentiels à construire ce lien père-enfant qu'ils n'ont parfois pas eu avec leur propre père. Les papas du week-end d'autrefois deviennent aujourd'hui des pères du quotidien. De même, les découvertes scientifiques autour des questions du genre, de l'identité et des sexualités permettent de déconstruire les mythes de la virilité comme seule représentante de la masculinité. ■

POUR ALLER PLUS LOIN

MenCare en Suisse romande c'est:

- Une formation approfondie, repenser sa place d'homme dans ses activités professionnelles.
- Des ateliers, des soirées, des cours en entreprise «Père et futur père».
- Des midi-conférences en entreprise sur la conciliation vie professionnelle/vie privée.
- Un film *La naissance d'un père* avec 18 pères et 14 professionnelles et professionnels de la périnatalité qui s'expriment: naissancedunpere.ch
- Une exposition «Papas en Suisse» avec des débats sur la place des hommes dans la petite enfance.

mencare.swiss
maenner.ch

Questions brûlantes au cœur de l'Assemblée de l'USS

Pierre-Yves Maillard, nouveau président de la faïtière syndicale, a mis en perspective dans son discours d'ouverture les enjeux syndicaux actuels

Sylviane Herranz

Accord-cadre, retraites, grève des femmes et protection des syndicalistes et des lanceurs d'alerte étaient au cœur de l'Assemblée des délégués de l'Union syndicale suisse (USS) du 24 mai dernier. Une assemblée conduite pour la première fois par Pierre-Yves Maillard. Le nouveau président est revenu sur les enjeux actuels et à venir pour le monde du travail. Et sur des avancées obtenues tout récemment, comme la rente-pont pour les chômeurs de plus de 58 ans. Parmi les thèmes «brûlants», Pierre-Yves Maillard s'est félicité que l'USS ait «constamment tenu la même ligne» sur l'accord-cadre institutionnel. «Nous nous opposons fondamentalement au fait que nos mesures de protection des salaires soient soumises à un examen, par la Cour de justice européenne, de leur compatibilité avec les principes

de la liberté du commerce. Les mesures d'accompagnement sont du droit intérieur et doivent le rester», a-t-il précisé. Il s'inquiète également de «la question des aides d'Etat qui fait aussi partie de ce qui doit être clarifié dans le sens de la défense du service public en Suisse», et demande au Conseil fédéral de renégocier l'accord. Sur un autre plan, le président a appelé à une «offensive sur les salaires», alors que ces derniers ont légèrement baissé, de 0,5%, depuis deux ans et que les hausses des primes maladie pèsent toujours sur les revenus disponibles. Autre sujet brûlant, les retraites, avec un 2^e pilier «dans une situation surréaliste». «Jamais le rythme d'accumulation du capital n'a été aussi rapide (180 milliards de plus ces quatre dernières années) et jamais les prestations n'ont évolué de manière aussi catastrophique (baisse de 9% des rentes en moyenne depuis une bonne dizaine d'années)», a-t-il re-

levé, avant de plaider pour un renforcement de l'AVS, avec des recettes supplémentaires et une 13^e rente. Sujet qui sera à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée des délégués. Autre question des plus actuelles: la grève des femmes du 14 juin. Le président a salué l'énorme engagement pour cette mobilisation, «qui s'annonce comme un jour qui peut marquer l'histoire de notre pays». Et d'inviter à un rôle actif des syndicats pour que ce mouvement social «s'inscrive dans la durée et la continuité». Pour Pierre-Yves Maillard, «s'engager dans la continuité, c'est se syndiquer» et c'est aussi «traduire en propositions concrètes et réalisables l'immense besoin de justice qui s'exprimera». L'ensemble de ces thèmes ont été débattus par les délégués, qui ont adopté plusieurs résolutions. Parmi elles, une résolution «pour une Suisse sociale dans une Europe sociale», une autre sur la

prévoyance vieillesse où l'assemblée rejette le relèvement de l'âge de la retraite des femmes et la baisse des prestations. Une troisième exige de «protéger les personnes qui s'engagent» et propose des mesures concrètes de modifications du Code des obligations contre les licenciements abusifs. Dans la résolution sur la grève des femmes, les délégués appellent toutes les forces syndicales à faire de cette journée une réussite et à ce que, dès le 15 juin, les syndicats s'activent à la réalisation rapide des revendications «afin que la grève des femmes soit un succès sur le long terme». ■

Les résolutions sont disponibles sous: uss.ch/actuel

ANNONCES

PROCHAINE ÉDITION

En raison du week-end de Pentecôte *L'Événement syndical* ne paraîtra pas la semaine prochaine. Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 19 juin. ■ Bonne mobilisation pour le 14 juin!

La rédaction

MINI ANNONCE

A VENDRE/IMMOBILIER

Ovronnaz. Charmant appartement meublé 3,5 pièces. Grande terrasse d'angle. Place de parc. Ascenseur. Contact: M.-P. Lentillon, Ovronnaz, 077 475 22 04.

BRÈVES

VEVEY: LEVÉE DE L'EFFET SUSPENSIF DES PROLONGATIONS D'OUVERTURE DES MAGASINS



NEIL LABRADOR

En fin de semaine passée, le Tribunal cantonal a levé l'effet suspensif du recours déposé par Unia contre la prolongation des heures d'ouverture des commerces à Vevey, jusqu'à 20 heures tous les soirs jusqu'au samedi depuis le 1^{er} juin. Le syndicat, comme les quelque 550 signataires d'une pétition à ce sujet, dont la moitié provient du personnel de vente, conteste ces ouvertures prolongées motivées par la prochaine Fête des Vignerons. Or cette dernière ne débutera que le 18 juillet. Unia s'oppose dès lors à cette extension durant le mois et demi précédant la manifestation. A la suite de la décision du Tribunal cantonal, les commerces peuvent donc ouvrir jusqu'à 20 heures dans tout le périmètre de la Fête et jusqu'au centre commercial Manor et au magasin Migros attendant. La décision sur le fond du recours devrait être rendue cette semaine. Unia attend d'en connaître la teneur pour décider de la suite à donner à son opposition. ■ **SH**

LAUSANNE: CINÉMATHEQUE SUISSE AU RYTHME DU 14 JUIN

A l'occasion de la grève féministe, la Cinémathèque suisse propose trois projections gratuites lors de la journée du 14 juin. Trois films aux thématiques dans la lignée des revendications. Le cycle débutera à 15h avec *Vergine giurata* de la cinéaste italienne Laura Bispuri. Le film se déroule en Albanie et raconte l'histoire de la jeune Hana qui, pour affirmer son refus du patriarcat, décide de se plier à l'ancienne tradition des «vierges sous serment» consistant à rester vierge à jamais, vivre comme un garçon et bénéficier ainsi des avantages réservés aux hommes. Un rituel toujours en vigueur, ainsi que l'explique la réalisatrice: «La tradition existe encore. Evidemment elle décline, mais à une vitesse qui me semble encore trop lente et les femmes sont encore loin d'avoir des droits "normaux"». Suivra, à 18h30, le documentaire du Suisse Stéphane Goël, *De la cuisine au parlement*, retraçant la lutte de quatre générations de Suissesses dans leurs combats pour les droits de vote et d'éligibilité dans un pays qui se distinguera comme l'un des derniers du monde à les leur accorder. «J'ai eu envie de retracer le chemin sinueux de celles qui se sont battues pour sortir de leur cuisine – et de ceux qui ont tout tenté pour les y renvoyer – jusqu'à une égalité de droit dont la réalité semble parfois encore bien fragile», explique Stéphane Goël. Enfin, à 21h, le film *A mon âge, je me cache encore pour fumer*, de l'Algérienne Rayhana, clôturera la journée

avec l'histoire d'un groupe de femmes dans la vague de terreur islamiste des années 1990 en Algérie et où le hammam se présente comme le lieu de la parole libérée entre femmes, loin du regard accusateur des hommes. ■ **NJ**

Cinémathèque suisse, programme du 14 juin, entrée libre:

15h: *Vergine giurata* de Laura Bispuri (2015)
18h30: *De la cuisine au parlement* de Stéphane Goël (2012)
21h: *A mon âge, je me cache encore pour fumer* de Rayhana (2017)



Image tirée du film *De la cuisine au parlement* de Stéphane Goël (2012).

COMMUNIQUÉ

CONGRÈS: LES SYNDICATS SUISSES S'ENGAGENT ENSEMBLE POUR UNE EUROPE SOCIALE

Le 14^e Congrès de la Confédération européenne des syndicats (CES) s'est déroulé du 21 au 24 mai à Vienne. Les deux organisations faitières suisses, l'USS et Travail.Suisse, y ont pris part et se sont engagées activement pour une Europe plus sociale. Preuve en est qu'à la demande des syndicats suisses et des confédérations autrichienne et tchèque, la CES a intégré dans son programme une meilleure protection de la main-d'œuvre détachée contre la sous-enchère salariale et sociale. Les instruments en vigueur jusqu'ici se sont avérés insuffisants, notamment vu la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) concernant la proportionnalité des mesures nationales contre la sous-enchère. La conception d'une Union européenne (UE) sociale était au cœur du Congrès de la CES, une confédération qui représente pas moins de 45 millions de membres syndiqués dans 39 pays européens. A la veille des élections au Parlement européen, il était de plus en plus évident que le projet européen devait opérer un véritable virage social et bénéficier aux travailleurs et aux travailleuses s'il veut survivre après le Brexit et les divers succès électoraux populistes. L'UE en prend d'ailleurs le chemin, comme le montre la décision de rendre obligatoire d'ici à deux ans un congé paternité d'au moins deux semaines et de deux mois de congé parental pour chacun des deux parents dans tous les Etats membres de l'UE.

Le nouveau président de l'Union syndicale suisse (USS), Pierre-Yves Maillard, et Adrian Wüthrich, président de Travail.Suisse et conseiller national, ont représenté les travailleurs et les travailleuses suisses au Congrès de la CES. Tous deux ont été élus au comité de la CES. Dans son intervention devant le Congrès, Pierre-Yves Maillard a remercié la CES et les divers syndicats européens de leur soutien dans la lutte pour le maintien des mesures d'accompagnement suisses. «Nous nous engageons pour les personnes qui travaillent en Suisse, quel que soit leur passeport ou leur domicile. De concert avec les syndicats européens, nous affirmons que rien ne saurait justifier une baisse de salaire. Nous protégeons les salaires et pas les frontières», a-t-il déclaré. Adrian Wüthrich a abondé dans le même sens: «Les mesures d'accompagnement telles qu'elles ont été élaborées en Suisse doivent servir de modèle pour l'UE: une protection active des salaires est souhaitable pour toute l'Europe. La collaboration transfrontalière pour contrôler les salaires en fait partie. C'est pourquoi la Suisse doit rester ferme sur la protection des salaires dans l'accord-cadre et participer dès le début à l'Autorité européenne du travail.» La CES estime, elle aussi, que la réglementation de l'Union européenne doit se développer dans le sens des mesures d'accompagnement suisses et pas l'inverse. ■ **USS, Travail.Suisse**

AGENDA UNIA

FRIBOURG

PERMANENCES ANNULÉES

Pour la période de mai à juin, les permanences syndicales suivantes sont annulées:
Mercredi 19 juin (veille de la Fête-Dieu): annulation des permanences à Fribourg et à Bulle.
Judi 20 juin (Fête-Dieu): annulation de la permanence à Fribourg.

GENÈVE

PERMANENCE PAPHYRUS

Horaires: mardi et jeudi de 16h à 19h.
La permanence a lieu au syndicat.

NEUCHÂTEL

CAISSE DE CHÔMAGE

Invitation à une information sur

l'assurance chômage dans les locaux d'Unia:

Neuchâtel: le mardi 18 juin à 16h.
La Chaux-de-Fonds: le jeudi 20 juin à 16h.

GROUPE MIGRATION

Agenda

Mardi 11 juin à 18h30: conférence «Réfugiés d'ici et d'ailleurs», secrétariat Unia de Neuchâtel, entrée libre.
Vendredi 14 juin: cortèges de la grève (voir programme en page 4)
Samedi 15 juin: Journée du réfugié, tout le jour, Temple du Bas à Neuchâtel.
Mercredi 19 juin à 18h30: projection de *Taste of Cement* et débat, secrétariat Unia de Neuchâtel, entrée libre.

TRANSJURANE

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

7 juin - Journée pétanque. Delémont. Org. région.
13 juin - Comité romand. Lausanne.

Représentants: Denis, Raffaele, Robert et Paulette.
20 juin - Pique-nique. Lieu à définir. Org. groupe Jura bernois.

4 septembre - Comité des retraités à 14h.

Restaurant à Porrentruy. Org. région.

12 septembre - Sortie annuelle. Lieu à définir.

Org. région.

19 septembre - Dîner friture de sandre. Cabanes des Pêcheurs à Frinvilier. Org. groupe Jura bernois.

10 octobre - Comité romand. Lausanne.

Représentants: Denis, Raffaele, Robert et Paulette.

17 octobre - Sortie automnale. A définir. Org.

groupe Jura bernois.

13 novembre - Saint-Martin. Restaurant de la Cigogne à Miécourt. Org. Ajoie.

21 novembre - Assemblée du groupe et dîner à 11h. Bocciodrome de Corgémont. Org. groupe Jura bernois.

27 novembre - Comité et assemblée générale des retraités. Restaurant du Jura, Bassecourt.

Org. région.

Mobilisation
Grève des femmes*
au Sentier

« UNIA SECTION VALLÉE DE JOUX »

14 juin 2019

De 11h00 à 14h30

Place de l'Hôtel
de Ville
du Sentier

PROGRAMME

- Animation musicale par le groupe *Les Fils du Facteur*
- Présentation du cahier de revendications des travailleuses de la branche horlogère
- Grillades de l'égalité
- Familles bienvenues!

Avec la présence de
Vanja Allewa, Présidente d'Unia

Contactez-nous!
Unia Section de La Vallée de Joux
T : +41 78 795 07 60
@ : camille.golay@unia.ch

NOW
LA 6.2019

14 juin - Unia Transjurane
Consultation des travailleuses

Tes revendications sont précieuses! Coche selon tes priorités, découpe et remets-nous ce bulletin au rassemblement du 14 juin à Porrentruy ou dans nos secrétariats.

Vers l'égalité, avec...

...plus d'argent

- ☐ Je veux un organe indépendant dans les entreprises pour contrôler:
- ☐ l'égalité salariale
- ☐ la répartition de responsabilité hommes-femmes
- ☐ la garantie d'emploi au retour d'un congé maternité
- ☐ l'accès à la formation

...plus de temps

- ☐ Je veux des structures d'accueil adaptées
- ☐ Je veux un meilleur congé parental
- ☐ Je veux un meilleur accès au temps partiel

...plus de respect

- ☐ Je veux des campagnes de prévention et de sensibilisation dans les entreprises
- ☐ Je veux un référent cantonal et un numéro d'appel gratuit pour les cas de harcèlement

Je travaille dans le secteur

☐ industrie ☐ artisanat ☐ tertiaire ☐ construction

14.JUN.2019

Vous pouvez aussi nous remettre ce bulletin aux secrétariats Unia Transjurane ou par courrier.

Unia Transjurane - Moulins 19
2800 Delémont
transjurane@unia.ch • 0648 421 600

UNIA

Domino's Pizza: licenciement antisyndical confirmé

Le géant de la restauration Domino's Pizza vient d'être condamné en seconde instance pour avoir licencié une employée en raison de son activité syndicale

Sonya Mermoud

Victoire syndicale. La Cour de justice du canton de Genève a récemment confirmé en appel la condamnation de Domino's Pizza GmbH pour avoir licencié abusivement Jennifer, une employée active dans la défense des droits du personnel et pour l'amélioration des conditions de travail. Le géant de la restauration doit lui verser deux mois d'indemnités salariales. «Nous sommes satisfaits de ce verdict et saluons le courage et l'engagement de Jennifer. Cette victoire a toutefois un goût amer. Nous espérons clairement un dédommagement plus élevé: au moins cinq mois de salaire, pour chaque année de service», commente Artur Bienko, secrétaire syndical d'Unia, non sans encore faire remarquer, indigné: «Le jugement a

été rendu le 11 mars, mais la multinationale, riche à millions, n'a toujours pas versé le montant dû. Jennifer a dû entamer une procédure aux poursuites.» Le syndicaliste précise encore qu'Unia traitait le dossier Domino's Pizza de manière collective. «Jennifer a été visée, car elle jouait un peu le rôle de porte-parole des travailleurs. Elle a été congédiée au motif qu'elle serait arrivée plusieurs fois en retard au travail, qu'une erreur de commande aurait occasionné une perte financière, qu'il y aurait eu des différences de caisse... S'il y avait des dysfonctionnements dans l'entreprise, les raisons évoquées relèvent clairement du prétexte», poursuit Artur Bienko avant de revenir sur les faits.

SOUFFRANCE DES EMPLOYÉS

L'affaire remonte à 2015. A la fin de cette année, une dizaine de

travailleurs de Domino's Pizza sollicitent le soutien du syndicat dans le cadre d'un conflit avec un responsable du restaurant des Eaux-Vives à Genève. Le litige porte sur le non-respect de la Convention collective nationale de travail de l'hôtellerie-restauration, avec notamment des problèmes d'organisation du temps de travail, de rémunérations et de protection de la personnalité. «Les employés qui osaient se plaindre et revendiquaient de meilleures conditions étaient victimes de "planning punitif". En clair, on réduisait le nombre de leurs heures de travail. Il y avait une grande précarité qui poussait à la démission, beaucoup de souffrance des salariés.» Après plusieurs assemblées du personnel et malgré des séances de négociations avec la direction nationale de l'enseigne, aucun accord n'est trouvé. L'annonce d'un débrayage et d'une médiatisation des différends met Domino's Pizza sous pression. L'enseigne propose alors des solutions satisfaisantes. Les actions prévues sont annulées. Mais ce même jour, Jennifer est licenciée et libérée de son obligation de travailler sur-le-champ. «Elle n'avait pourtant fait que réclamer avec ses collègues le respect des lois en vigueur et de meilleures conditions de travail», martèle Artur Bienko, d'autant plus outré qu'Unia avait



Jennifer a témoigné face aux médias, devant l'enseigne où elle travaillait aux Eaux-Vives à Genève.

signé avec le groupe un protocole de partenariat garantissant l'exercice du droit syndical dans les restaurants et les franchises de Domino's Pizza. Et que des situations problématiques similaires se sont produites dans des enseignes à Lausanne et à Neuchâtel cette année. Autant d'exemples témoignant de l'impérative nécessité de renforcer la protection contre les licenciements antisyndicaux comme l'exige aussi l'OIT qui a épinglé la Suisse à ce propos et l'a mise sur liste noire...

TOUS LA MÊME VALEUR

De son côté, si Jennifer, 27 ans, a obtenu gain de cause devant la Chambre des prud'hommes, elle n'en reste pas moins fortement ébranlée par cette histoire.

«Je suis heureuse d'avoir gagné. Mais financièrement, j'espérais mieux – je pense que cela aurait été légitime – et, émotionnellement, ça a été très dur. J'ai été traumatisée par ce conflit qui m'a atteinte dans ma santé et pris beaucoup de temps.» L'ex-employée de Dominos' Pizza est d'autant plus choquée que, entrée dans l'entreprise en octobre 2010 en effectuant d'abord des remplacements, elle s'est ensuite largement investie dans son poste. A tel point qu'elle a été promue à plusieurs reprises avant de devenir, en été 2014, assistante du gérant. «Je ne comptais pas mes heures. Je travaillais comme une esclave pour atteindre les objectifs fixés. Mais la gestion était mauvaise, l'équipe constamment en sous-

effectif, les plannings et les temps de repos particulièrement problématiques. Je savais qu'en défendant les droits des travailleurs, même avec l'équipe derrière, je me trouvais sur un siège éjectable.» Depuis son renvoi, la jeune femme a effectué différents jobs avant de décrocher récemment un poste en cuisine. «Dans tous les cas, je continuerai au besoin à m'engager syndicalement. Dans ce monde, ceux qui ont du pouvoir ont facilement tendance à opprimer les autres. Mais nous avons tous la même valeur. Il n'y a aucune raison d'accepter d'être maltraitée», conclut la courageuse jeune femme soulignant encore au passage «le service de qualité» rendu par Unia. ■



Le personnel de Domino's Pizza s'était mobilisé pour améliorer ses conditions de travail.

Le référendum à Nyon, un grand défi relevé par Unia

Le syndicat s'engage contre l'extension de 18h à 19h de l'ouverture des commerces le samedi

Jérôme Béguin

ANyon, le référendum contre l'extension de 18h à 19h de l'ouverture des commerces le samedi a été lancé en début de semaine dernière après sa validation par la Municipalité. «Constituer le comité référendaire a été difficile, reconnaît Komla Kpogli, secrétaire syndical d'Unia Vaud. Deux personnes travaillant dans la vente y sont représentées seulement. Les vendeuses ne veulent pas sortir du bois par crainte des représailles. C'est préoccupant pour notre travail syndical. La peur des représailles, je connais cela dans mon pays d'origine, le Togo, mais je me rends compte que la répression existe aussi en Suisse, même si elle prend une autre



A Nyon, Unia et ses alliés ont jusqu'au 27 juin pour recueillir 2006 signatures contre l'extension des ouvertures le samedi.

forme.» Heureusement des élus et des militants du PS, des Verts et du POP ont signé la demande de référendum. «C'est toutefois Unia qui pilote le comité», précise le permanent syndical de la section La Côte. Les référendaires ont jusqu'au 27 juin pour recueillir au moins 2006 signatures valables, soit 15% du corps électoral nyonnais. «Ça va être dur, mais on va y arriver avec toutes les forces qu'Unia lance dans la bataille. Réunis en assemblée, les délégués de la section La Côte ont voté à l'unanimité le soutien au référendum tout en prenant l'engagement de le faire aboutir. Le personnel de la vente est aussi motivé. Les vendeuses s'impliquent et vont aider à faire signer en dehors des stands que nous allons organiser», explique Komla Kpogli, qui qualifie la démarche d'«historique». «C'est la première fois qu'Unia Vaud lance un référendum sur les horaires. Du résultat à Nyon dépendra l'avenir d'autres villes, notamment Yverdon, Morges et Vevey, où les employeurs ont les mêmes demandes. Il s'agit d'un grand défi, mais nous allons le relever.»

MESURE IDÉOLOGIQUE

Le 1^{er} avril dernier, à la demande de la Société industrielle et commerciale de Nyon et de la Municipalité, la majorité de droite du Conseil communal a accepté d'autoriser les magasins à ne tirer leur rideau qu'à 19h le samedi. Pour le secrétaire syndical, il s'agit d'une me-

sure «plus idéologique qu'économique» dictée par les grands distributeurs. «Ils sont bien conscients qu'ils n'auront pas plus de clients le samedi, mais en ouvrant au maximum ce jour-là, ils veulent s'en prendre ensuite au dimanche, comme on le voit à Genève.» De son côté, le personnel est franchement opposé à ce changement et a pu le faire savoir dans le cadre conventionnel puisque Nyon bénéficie d'une Convention collective de travail de la vente. Les employeurs ont bien proposé des compensations: cinq jours de congé paternité, seize semaines de congé maternité et cinq semaines de vacances. «Ces compensations n'ont pas emporté l'adhésion des vendeuses, qui disaient que, pour rien au monde, elles n'accepteraient de travailler une heure de plus le samedi, elles considèrent cela comme une perte de temps inutile.» La Municipalité et la majorité de droite du législatif ont toutefois décidé de modifier le règlement sans tenir compte de cet avis. Le 8 avril, une assemblée des vendeuses a réuni une septantaine de personnes, qui ont décidé à l'unanimité de lancer le référendum. Les citoyens devraient donc être appelés à trancher. La votation pourrait avoir lieu en septembre, a indiqué la Municipalité. ■

*Pour obtenir des feuilles de signatures, contacter le secrétariat Unia de Nyon, 0848 606 606.

LA JUSTICE ENQUÊTE SUR LE DUMPING AU CHANTIER DES TPG

Une perquisition a eu lieu la semaine passée sur le chantier où Unia avait dénoncé des salaires indécents payés à des électriciens italiens

Jérôme Béguin

La police a perquisitionné, le mardi 28 mai, le chantier du nouveau dépôt des Transports publics genevois (TPG) d'En Chardon. A la mi-mai, Unia y avait dénoncé un grave cas de sous-enchère salariale. Engagés dans le sud de l'Italie, des électriciens auraient été payés moins de 10 francs de l'heure au lieu des 25 francs prévus par la Convention collective de travail des métiers techniques de la métallurgie du bâtiment de Genève. Juriste d'Unia Genève en charge du dossier, Fabrice Berny se félicite de l'ouverture d'une procédure pénale par le Ministère public genevois: «Cela prouve que les éléments que nous avons dénoncés sont suffisamment étayés et que les témoignages des employés sont sérieux. Nous attendons maintenant que les TPG retirent l'adjudication du chantier à l'entreprise Zaffaroni.» Cette société lombarde, représentée en Suisse par une succursale domiciliée dans le canton de Vaud, avait obtenu le mandat en proposant un prix anormalement bas. Les ouvriers employés à Genève avaient dû ouvrir un compte bancaire en Italie sur lequel était prélevé une partie de leur paie. «Unia demande aussi que soit activé le fonds social des TPG prévu pour payer les salariés en cas de problème.» Ce qui permettra aux travailleurs d'attendre de récupérer leurs arriérés de revenus. Enfin, Fabrice Berny rappelle que la sous-enchère salariale est malheureusement monnaie courante. «Nous avons pu dénoncer ce cas grâce au courage des travailleurs qui ont témoigné. Mais ce n'est que la pointe de l'iceberg. Ce n'est pas le moment d'affaiblir les mesures d'accompagnement, mais plutôt de les renforcer. Et il faut que les autorités, l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail et les commissions paritaires redoublent de vigilance.» ■



«LA FEMME EST L'AVENIR DE L'HOMME»

A l'occasion de la grève du 14 juin, hommage aux femmes en images

David Prêtre/Strates

